

Direction de la mer, des ports et
des aéroports
Agence portuaire départementale Nord
1 avenue de Northeim
Tourlaville
50110 Cherbourg-en-Cotentin

Affaire suivie par : Thierry Leteissier

T. 02 33 44 77 14

Courriel: agence.portuaire.nord@manche.fr

Nos Réf : DMPA/APN-2025-121-TL/LN

Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire,

Nous vous informons que la réunion du conseil portuaire du port de Barneville-Carteret, dont l'ordre du jour figure en annexe, se déroulera le :

13 novembre de 14h00 à 15h30 Bureau du port, salle de réunion 2 promenade Barbey d'Aurevilly 50270 Barneville-Carteret.

Pour les titulaires, en cas d'empêchement, il vous appartiendra de vous faire représenter par un des suppléants. La liste des membres composant le conseil portuaire est accessible sur le lien suivant :

https://www.manche.fr/actions/infrastructures/ports/espace-pro-conseils-portuaires/port-de-barneville-carteret/

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour de courriel.

Je vous prie d'agréer, Madame Monsieur, membre du conseil portuaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le président du conseil départemental, et par délégation, Le responsable des agences portuaires

Thierry Leteissier